

REUNION du 09 janvier 2015

L'an deux mil quinze, le neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 2 janvier 2015

Présents : T. BLASZEZYK, J. BOULERNE, JC GUERAIN, N. LE DANNOIS, S. DAVID, F. GORCE, J. DARJO, D. BROUSSE, A. BERNARD, C. THUREAU-BLUMBERG, O. CHEVOLEAU, N. HELE (CHAMARD), I. PROTEAU

Absents excusés : R. ZAPATA donne pouvoir à Mme J. BOULERNE
B. COURDÉ

Secrétaire : D. BROUSSE

1.- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 DECEMBRE 2014

Le compte rendu est modifié comme suit :

- point 3 : droit de préemption urbain : il fallait lire Mr le Maire fait part au Conseil qu'il a reçu de Maître ROME et non de la Maître ROME.

Le reste sans changement est approuvé à l'unanimité.

2.- DEVIS MISE EN PLACE FOURREAU ET CABLETTE ECLAIRAGE RUE DES NONNES

Mr le Maire signale qu'il a reçu un devis du SDEER pour la mise en place du fourreau et de la cablette de terre pour la préparation de l'éclairage public suite à l'extension BT rue des Nonnes. Le montant total du devis s'élève à 391.13 € HT. La part restant à notre charge se monte à 195.56 €, participation du SDEER d'un montant de 195.57 €. Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

3.- POINT SUR LE PROJET NOUVEAU LOTISSEMENT

Mr le Maire informe le Conseil qu'il a rencontré le 15 novembre 2014 la famille Coudrin au sujet de leur projet de lotissement route de Puyravault. A la suite de cette rencontre, la famille Coudrin a envoyé un courrier indiquant qu'elle était vendeur de son terrain à la Commune sur la base de 5 € le m². Elle demande l'autorisation de faire 3 parcelles constructibles de l'autre coté de la route en face du projet de ce lotissement pour leur famille. Elle met à disposition de la commune leur projet initial de plan de 14 maisons dont le plus petit terrain serait d'environ 400 m². Mr le Maire propose au Conseil de rencontrer plusieurs géomètres pour faire une étude de faisabilité.

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et une abstention, décide le lancement de ce projet déterminant le nombre de parcelles, la superficie... Il faudra l'inscrire au budget primitif.

4.- POINT SUR LE LANCEMENT DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Mr le Maire signale qu'il a inscrit la commune pour la réalisation d'un document unique sur la prévention des risques professionnels. Il précise que depuis le 1^{er} janvier se rajoute la pénibilité. Le Centre de Gestion informe Mr le Maire que le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable pour cette démarche dans sa réunion du 1^{er} décembre 2014.

5.- RECENSEMENT DE LA POPULATION

Mr le Maire informe le Conseil qu'il vient de recevoir de l'INSEE les chiffres relatifs à la population légale de la commune. Les populations légales sont désormais actualisées tous les ans ainsi fin 2015 nous recevrons de nouveaux chiffres de population qui prendront effet au 1^{er} janvier 2016. Voici les chiffres de la population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015 :

Population municipale (personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune) :	655
Population comptée à part (étudiants, maisons retraite, militaires) :	8
Population totale :	663

6.- BUDGET

Mr le Maire signale que l'axe majeur pour le budget 2015 est l'agrandissement de l'école. D'autres points sont à étudier : embellissement du village, projet lotissement, éclairage public ... Les conseillers ayant des projets à étudier doivent demander des devis et les transmettre aux adjoints.

7.- PERMANENCE ELUS

10 janvier : Sophie David
24 janvier : Nicole Hele
7 février : Isabelle Proteau
14 mars : Olivier Chevoleau
28 mars : Rudy Zapata

17 janvier : Jean-Christophe Guérain
31 janvier : Jacqueline Boulerne
14 février : Alain Bernard
21 mars : François Gorce
04 avril : David Brousse

8.- QUESTIONS DIVERSES

- Prochain Conseil : jeudi 12 février 2015 à 19 h.

- Mr le Maire informe le Conseil qu'il a rencontré l'entreprise Eurovia et Mr Dorigny au sujet de la sécurisation de l'école. Eurovia a reconnu des malfaçons au niveau du trottoir et les arbustes vont être plantés. Le Sdeer devra prendre en compte les différents travaux. Mr Dorigny fera une synthèse des travaux et convoquera une réunion pour voir les différents travaux des entreprises.

Il informe le Conseil qu'une réunion sur le renforcement du réseau d'eau potable aura lieu à la Mairie le 21 janvier 2015 à 11 h 30.

Mr le Maire fait lecture de plusieurs courriers :

- courrier de Mme la Préfète concernant les attentats à Paris et du plan vigipirate renforcé. Marche silencieuse à Paris le 11 janvier
- courrier de la Mairie de Forges pour une marche silencieuse le 11 janvier
- courrier de Mr Vanneau et Mr Cerdan concernant la dégradation des trottoirs devant leur maison.
- courrier de Mr Vanneau concernant son étonnement sur son absence dans les commissions et son désir d'y participer (commission Patrimoine, commission chemins ruraux/voirie). Mr le Maire rappelle que l'inscription dans ces commissions est une démarche individuelle et personnelle.

- Il signale que les vœux du Maire auront lieu vendredi 16 janvier à 19 h à la salle des fêtes. Les invitations sont faites. La cérémonie commencera par le discours du Maire, puis présentation des conseillers municipaux, les associations puis le pot de l'amitié.

- Cécile Thureau-Blumberg a rencontré Mme Liaud Armelle d'Erdf pour les bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques. Elle fait une étude du projet et nous envoie les renseignements.

- Jacqueline Boulerne fait part au Conseil que suite aux attentats 1 mn de silence a été faite à l'école avec les enseignants, le personnel scolaire et elle-même.

Elle signale qu'elle vient de rencontrer Mme Ruban, parent d'élèves, qui se plaint qu'un documentaire interdit au moins de 10 ans, a été diffusé au TAP. Mr Guérain, Président de l'ALSH et responsable des TAP va faire un courrier aux parents pour s'excuser. Il va faire tout ce qu'il faut pour que cela ne se reproduise pas.

- Joëlle Darjo informe le Conseil que Jacqueline Boulerne, Nadine Le Dannois et elle même ont participé au repas solidaire du 21 décembre organisé par le CAC et d'autres associations.

La séance est levée à 22 h 10.

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Thierry BLASZEZYK.

